

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

AT/vg

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Media, des Communications et de l'Espace

Procès-verbal de la réunion du 03 mai 2012

ORDRE DU JOUR :

Présentation de réalisations phare du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE)

*

Présents : M. Claude Adam, Mme Diane Adehm, M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur, Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Christine Doerner, M. Ben Fayot, M. Claude Haagen, M. Norbert Hauptert, M. Fernand Kartheiser remplaçant M. Jean Colombero, M. Marcel Oberweis

M. François Biltgen, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
M. Pierre Decker, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mme Anne Tescher, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Jean Colombero, M. Serge Wilmes

*

Présidence : M. Marcel Oberweis, Président de la Commission

*

Présentation de réalisations phare du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace

Après quelques mots de bienvenue du Président de l'Entreprises des Postes et Télécommunications (EPT) M. Claude Strasser et du Président du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) M. Yves Elsen, les membres de la Commission se voient présenter quatre projets phare du secteur de l'industrie spatiale, à savoir :

- le projet AlpSAR (*Alpine Search and Rescue for Slovenia and Italy*) de la société Hitec Luxembourg S.A. visant à assurer une meilleure coordination entre les services de secours alpins de l'Italie et de la Slovénie pour le sauvetage en montagne par satellite ;
- le projet AIS de la société LuxSpace qui consiste dans un système d'identification automatique globale pour navires ;
- le projet PaCoRa développé par la SES en collaboration avec l'ESA ayant pour finalité d'améliorer la détermination orbitale de satellites géostationnaires à un coût moyen ;
- le projet EbS de l'EPT portant sur la transmission d'images et de voix pour le compte de la Commission européenne.

Du discours de M. le Ministre François Biltgen, il y a lieu de retenir succinctement les observations suivantes :

- Le secteur de l'aéronautique et de l'espace constitue un facteur de croissance de l'économie autochtone, même si dans un premier temps il ne sera pas générateur de recettes importantes pour l'Etat. Il contribue cependant à la création d'emplois, à la crédibilité vis-à-vis de l'extérieur et à une nouvelle image de marque du Luxembourg au-delà des frontières.
- Les investissements importants des dernières années du Gouvernement dans la recherche et le développement portent leurs fruits, ceci en particulier à cause de l'adhésion du Luxembourg à l'ESA.
- Il y a une reconnaissance internationale du savoir-faire luxembourgeois en matière spatiale.
- Il faut désormais développer un « droit de l'espace » au Luxembourg, donc une législation dédiée spécialement à la politique spatiale.
- Les projets des entreprises luxembourgeoises du secteur spatial sont cofinancés par l'ESA. Il n'y a donc pas d'aides étatiques, mais le Gouvernement contribue au budget et à certains programmes de l'ESA.

Les membres de la Commission ont ensuite visité les stands des différentes entreprises luxembourgeoises présentes ainsi que certaines institutions du monde de la recherche qui sont actives dans le secteur de l'industrie spatiale, à savoir l'EPT, la SES, Luxspace, HITEC Luxembourg, GRADEL, Telindus, SOLELEC GDF SUEZ ainsi que le CRP Henri Tudor et le CRP Gabriel Lippmann et le Centre interdisciplinaire *Security, Reliability and Trust* de l'Université du Luxembourg (SnT). Pour de plus amples détails sur les activités spatiales au Luxembourg il est renvoyé à la brochure « Luxembourg Space Capabilities », disponible sur le site Internet www.spacecluster.lu.

Luxembourg, le 9 mai 2012

La secrétaire,
Anne Tescher

Le Président,
Marcel Oberweis